

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

23 mars 2016

Le vingt trois mars deux mil seize, à 20 heures 30, le Conseil municipal de la commune de CRAS, dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Mme Nicole DI MARIA, Maire.

**Date de la convocation :** 17 mars 2016

**Etaient présents :** DI MARIA Nicole – WATRE Didier – MARTOIA Guido – CHEVAL Bénédicte – CHARRIN Andrée – CROS Geneviève – DELACOUR Jean-Marie – DEPLANTES Françoise – GUILLERME Sandra – MATT Alexandre.

**Etaient représentés :** VEYRET Gérard

**Absent(s) excusé(s) :** Néant

**A (ont) été nommé(e) (s) secrétaire(s).** CHEVAL Bénédicte

---

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour du conseil municipal.

A la demande du SEDI, les délibérations n° 9.10.11/2016 concernant les travaux d'éclairage public ont été globalisés en une seule délibération (16-2016).

## **2016-17 : DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'imputer différemment les opérations d'ordre.

Lorsque des travaux commencent, il faut émettre un titre d'ordre budgétaire au compte 2031 chapitre 041 et un mandat d'ordre budgétaire au compte 2313 chapitre 041.

Monsieur Didier WATRE, Adjoint au Maire chargé des finances, présente aux membres présents les virements nécessaires pour régulariser la situation 2016 :

Diminution sur crédits ouverts : DI chapitre 023 articles 231 de 53 285.00 €

Augmentation sur crédits ouverts : DI chapitre 041 € article 2313 de 53 285.00 €

Les virements de crédits présentés ci-dessus sont validés à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des éléments financiers décide d'équilibrer par une décision modificative.

## **2016-18 : SIGNALÉTIQUE : NOUVELLE ADRESSE « CHEMIN DE L'HOSPICE »**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place d'une nouvelle signalétique dans la commune. et propose au Conseil Municipal de donner un nom pour cette nouvelle adresse « Chemin de l'Hospice » ainsi que la numérotation de l'habitation concernée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de nommer la voie « Chemin de l'Hospice » et d'attribuer le N° 21.

## **2016-19 : PARTICIPATION AU PROFIT DE L'AMICALE.COM**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que l'association Amicale.com demande, chaque année, une participation aux frais d'adhésion au CNAS pour les prestations sociales versées aux agents communaux et également une participation pour l'arbre de Noël.

Pour 2016, les frais s'élèvent à 376.63 € au titre de l'adhésion au CNAS (60 % versés par la commune) et 30 € par agent communal pour l'arbre de Noël.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de verser les participations comme chaque année et dit que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2016.

## **Questions diverses :**

- La commission d'appel d'offres s'est réunie pour l'ouverture des plis, le choix des entreprises sera effectué après analyse des offres par l'architecte, début avril.
- Abandon du projet : borne de rechargement de véhicules électriques
- déménagement Mairie-Ecole
- Fermeture exceptionnelle de la Mairie pendant les vacances scolaires d'avril
- Assainissement Centre Village : début des travaux semaine 15 (route des Enchappes, chemin des Feugères, chemin des Etangs)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 10.

Le Maire,

Nicole DI MARIA

